



vert st denis



[www.vert-saint-denis.fr](http://www.vert-saint-denis.fr)

LE MAGAZINE MUNICIPAL // DÉCEMBRE 2014 // N° 83 //

# REFLETS DE VERT

PROJET DE VIE p 6



VIE ASSOCIATIVE p 8-9



TRAVAUX p 10 et 15





La présence et la participation du conseil municipal des enfants et des élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école Jean-Rostand a été fort appréciée à cette cérémonie du souvenir.

## COMMÉMORATION

### Un devoir de mémoire

Le 96<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de 1918, marque cette année le début du centenaire de la Grande Guerre. La cérémonie d'hommage s'est déroulée mardi 11 novembre à 11 heures devant le monument aux Morts, en présence de nombreuses personnalités, du maire, Éric Bareille, des élus du conseil municipal, des représentants de la FNACA, du conseiller général du canton, Jean-Pierre Guérin. Les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école Jean-Rostand étaient présents pour interpréter *la Marseillaise* sous la direction de Bernard Gournaey, directeur de l'école intercommunale de musique. Les jeunes du conseil municipal des enfants ont lu un poème, *le Drapeau*, écrit par un soldat, puis ont cité les noms des 40 victimes de la commune, tombées lors de la Première Guerre mondiale. Après les discours, le maire a remercié pour leur présence les nombreux habitants, les enseignants, les parents d'élèves et les enfants. Grâce à tous, le devoir de mémoire perdure à Vert-Saint-Denis.



## CULTURE

### Semaine de la solidarité internationale

Elle s'est déclinée en novembre autour du thème sénartais *les Femmes*, avec diverses animations. Un repas du monde a rassemblé en toute convivialité, le dimanche 16 novembre à la Ferme des Arts, près de 80 personnes autour d'un buffet, présentant des plats du monde entier. Les services municipaux, les comités de jumelage (Espagne, Mauritanie et Roumanie) ainsi que le relais de Sénart ont contribué à la réussite de ce moment de partage. D'autres initiatives et rencontres se sont déroulées tout au long de la semaine ; réflexion sur le continent africain avec un auteur, Kidi Bebey, et les élèves de CM1 de l'école Freinet, exposition à la bibliothèque de portraits de femmes dont le nom a été donné à des rues ou des structures de la commune ou de femmes marquantes, issues de divers pays, projection du film *la Source des femmes* de Radu Mihaileanu et Café littéraire autour du roman *Chinongwa* de Lucy Mushita qui se passe dans un village de Rhodésie.





**Éric BAREILLE,**  
Maire de Vert-Saint-Denis

## LA MAIRIE

2, rue Pasteur  
77240 Vert-Saint-Denis  
Tél. : 01 64 10 59 00  
Fax : 01 64 10 59 10  
www.vert-saint-denis.fr  
mairie@vert-saint-denis.fr

## HORAIRES

**lundi** : 14 h - 18 h  
**mardi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**mercredi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**jeudi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**vendredi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**samedi** : 9 h - 12 h



## MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES

TIRAGE : 3 100 exemplaires  
**Numéro 83 - Décembre 2014 - Trimestriel**  
Site Internet : www.vert-saint-denis.fr  
Courriel : mairie@vert-saint-denis.fr

• **DIRECTEUR DE PUBLICATION** : Éric Bareille  
• **Élu chargé de la communication** : Luc de Monsabert • **RÉDACTEUR EN CHEF** : Laurent Tangre • **RÉDACTION** : Laurent Tangre avec le concours des services municipaux et notamment Christine Larivière, Isabelle Vinzent • **PHOTOGRAPHIES** : Laurent Tangre - Marc Langlois • **Création graphique** : Emendo • **Maquette** : Laurent Tangre • **Correcteur typographe** : Juhel Puifourcat • **Impression** : Planète Impression



*L'intercommunalité avance. Le premier janvier 2015, le SAN de Sénart se transformera en communauté d'agglomération. Pour fêter cet événement, les habitants de Sénart sont invités à partager un moment festif avec leurs élus, les personnels et les partenaires de l'intercommunalité, le 8 janvier, de 18 heures à minuit, à l'Hôtel de la communauté.*

*Sénart c'est aussi en ce moment un grand projet : le Théâtre. Un équipement culturel fédérateur qui accueillera du théâtre, des concerts, de la danse et les arts de la piste. À l'occasion de la cérémonie des vœux du Nouvel An, le vendredi 16 janvier, à 19 heures, au gymnase Alain-Bombard, j'aurai le plaisir de vous accueillir autour d'une exposition qui présentera le futur théâtre de Sénart, dont l'inauguration est prévue pour fin 2015.*

*Nous avons toujours souhaité mettre en avant une démarche participative dans les comités de quartier. Le samedi 31 janvier, à 10 h 30, à la Ferme des Arts, aura lieu une rencontre des quartiers pour partager ensemble les perspectives de cette démarche et les nouveaux outils que nous vous proposons.*

*Il me reste à vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.*



## Sommaire

|  |             |
|--|-------------|
| TEMPS FORTS .....                          | p.2         |
| ÉDITO .....                                | p.3         |
| EN IMAGES .....                            | pp. 4 et 5  |
| PROJET DE VIE .....                        | p. 6        |
| PROJET DE VILLE .....                      | p.7         |
| VIE ASSOCIATIVE .....                      | pp. 8 et 9  |
| TRAVAUX .....                              | p. 10       |
| DOSSIER .....                              | pp. 11 à 13 |
| VIE CITOYENNE .....                        | p. 14       |
| TRAVAUX .....                              | p. 15       |
| PORTRAIT .....                             | p. 16       |
| SOLIDARITÉS .....                          | p. 17       |
| VIE CITOYENNE .....                        | p. 18       |
| VIE SPORTIVE .....                         | p.19 et 20  |
| BRÈVES .....                               | p. 21       |
| LIRE ET JOUER .....                        | p. 22       |
| TRIBUNES D'EXPRESSION DE LA MINORITÉ ..... | p. 24       |



24 OCTOBRE 2014

## Ils ont la pêche nos aînés !

Le vendredi 24 octobre, à la Ferme des Arts, ils sont venus, ils étaient presque tous là ! Sur l'invitation du CCAS, le Centre communal d'action sociale, cinquante personnes ont participé au thé dansant animé, cette année, par l'orchestre de Jacky Clairval. Un grand merci au service municipal de la Restauration scolaire pour la confection des délicieuses petites tartes aux pommes...

3 OCTOBRE 2014

## Retour sur l'opération Sac ados 2014

Les jeunes Verdyonisiens ayant bénéficié du dispositif d'aide *Sac ados* se sont retrouvés à l'espace jeunesse, la Salamandre, afin de faire un retour sur leurs vacances de cet été. Ils ont ainsi pu partager avec d'autres jeunes leurs expériences dans l'organisation de leur voyage et de leur séjour dans le sud de la France, en Espagne et aussi au Portugal. Ils étaient dix-sept jeunes, à avoir déposé un dossier et obtenu un soutien de 155 € chacun (soit une aide totale de 2 635 €) pour partir en vacances en petits groupes. *Bravo encore pour nos jeunes qui ont osé se lancer dans l'aventure ! Dans le cadre de cette opération, nous espérons soutenir, en 2015, des jeunes encore plus nombreux* a conclu Isa Topaloglu, adjoint au maire à la Jeunesse et aux Sports.



15 NOVEMBRE 2014

## Un Salon du bien-être...

Samedi 15 novembre, la Ferme des Arts a accueilli beaucoup de monde tout au long de la journée pour cette 2<sup>e</sup> édition du Salon du bien-être. Dans une ambiance chaleureuse enveloppée des musiques apaisantes du trio Kapla, les praticiens et créateurs proposaient œuvres originales, produits, soins et conseils. Les séances de massage et de relaxation ont connu aussi un beau succès. Une vraie belle réussite et des moments riches de rencontre et de partage pour ce salon, à renouveler au dire des visiteurs.



21 NOVEMBRE 2014

## Concours villes et villages fleuris

Vendredi 21 novembre, les participants au concours floral 2014 des maisons fleuries avaient rendez-vous dans la salle du conseil municipal pour la remise des prix. Éric Bareille, le maire, Chantal Veysade et Hélène Deman, conseillères municipales, ont remercié les habitants qui s'étaient inscrits au concours communal et qui participent chaque année à l'embellissement du cadre de vie de notre ville. Les trois premiers lauréats ont reçu un bon d'achat ainsi qu'une composition florale, les autres participants ont également reçu une récompense. Bravo à tous et un grand remerciement aux membres du jury.



21 NOVEMBRE 2014

## Médailles du travail

Soixante-cinq médaillés du travail, habitants de la commune, étaient promus pour cette année 2014 pour recevoir 72 diplômes, certains cumulants deux promotions. À la cérémonie, le vendredi 21 novembre, dans la salle du conseil municipal, vingt-sept des personnes concernées étaient présentes, le diplôme étant remis parfois par l'employeur lui-même. Présidée par le maire Éric Bareille, cette promotion 2014 distinguait les salariés avec 17 diplômes d'argent (20 ans), 21 de vermeil (30 ans), 7 or (35 ans) et 7 grand or (40 ans).



22 NOVEMBRE 2014

## 20 ans pour le lycée Sonia-Delaunay

Pour célébrer dignement cet événement le lycée avait organisé une journée festive. Différentes animations étaient au programme. Notamment un film sur la vie au lycée ainsi qu'une grande fresque réalisée avec un collage d'origami. Sans oublier une exposition en hommage à l'artiste française qu'était Sonia-Delaunay, dont vous pourrez découvrir l'œuvre au musée d'Art moderne de la ville de Paris, jusqu'au 22 février 2015. Le maire, Éric Bareille, le conseiller général, Jean-Pierre Guérin et de nombreux élus étaient présents aux côtés du proviseur, Guy Feret, pour le lâcher symbolique de ballons porteurs de bons vœux pour cet anniversaire.





Atelier musical avec l'intervention de Bernard Gournaey, directeur de l'école intercommunale de musique.

## Les temps d'activités périscolaires ou TAP

**Un succès inattendu pour ces ateliers mis en place à raison d'une heure trente par semaine et par école, suite à la réforme des rythmes scolaires**

Depuis la rentrée de septembre 2014, les écoliers de Vert-Saint-Denis qui le souhaitent, participent aux TAP (temps d'activités périscolaires) un soir par semaine de 15 h 45 à 17 h 15, après la classe. 630 enfants sur 842 élèves scolarisés de la commune fréquentent ces activités gratuites et facultatives, soit près de 75 % des effectifs. Les équipes d'animation, composées de 40 animateurs et 7 Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) accueillent et encadrent les enfants des quatre groupes scolaires. Les équipes d'animation de chaque site sont fixes afin de donner des repères aux enfants. Les TAP sont des temps à vocation ludique et reposent sur la découverte d'activités qui prennent en compte la spécificité de chaque site et de chaque tranche d'âge. Entre chaque vacances scolaires, les enfants changent d'activités. Au total, ils en découvrent cinq de différentes catégories : activités manuelles, sportives, d'expression ; activités nature, scientifiques ou de bien-être... Bien sûr, il n'y a pas d'obligation de résultat, les enfants sont là pour partager un moment ludique, agréable et enrichissant.

### Zoom sur les maternelles

La spécificité de cette tranche d'âge est prise en compte. Les enfants restent au sein d'un même groupe durant toute l'année afin de garder leurs repères. L'aménagement de l'espace favorise l'autonomie de l'enfant qui peut, à travers des jeux libres (c'est-à-dire sans directive), aller d'un atelier à l'autre : espace construction, coin dînette, ou encore table de dessin, etc. Les animateurs proposent aussi des ateliers spécifiques autour d'un thème qui permettent de développer une compétence particulière et apportent aux enfants des aptitudes variées :

- Les ateliers créatifs développent l'imagination, soutiennent la motricité fine et permettent aux enfants de transformer la matière.
- Les jeux sportifs et les jeux de motricité développent l'esprit d'équipe et les capacités motrices. Ils permettent aux enfants de se situer dans l'espace.
- Les jeux symboliques favorisent la construction de l'individu.
- Les ateliers culinaires permettent la découverte et la transformation des différentes matières. Ils favorisent la dé-

couverte des goûts et l'éveil sensoriel.

- Les jeux d'expression comme les jeux de rondes, les comptines développent la mémorisation et la gestuelle.

Enfin, les contes, les jeux autour de la langue anglaise et l'éveil musical enrichissent le vocabulaire, soutiennent la mémorisation et permettent aux enfants de se laisser porter par leur imagination.



Atelier jeux avec des enfants d'âge maternel



## Premiers coups de pioche pour le futur Écoquartier

**C'est parti pour le nouveau quartier du Balory et son groupe scolaire**

En décembre 2013, le projet de la ZAC du Balory, sur la partie nord-ouest de la commune, a fait l'objet de deux arrêtés préfectoraux approuvant la création et la réalisation à venir de 470 logements et la construction d'un groupe scolaire pour répondre aux besoins générés par cette urbanisation future. La réalisation de l'Écoquartier du Balory va permettre à la commune de reprendre une dynamique de croissance démographique. Pour rappel, le manque d'offre de logements sur la commune entraîne une chute du nombre d'habitants, des ressources et potentialités de la ville, sans parler de la loi SRU qui oblige les communes à un objectif national de production de logements. Parallèlement, le centre-bourg connaît un certain nombre de projets immobiliers dans les terrains laissés vacants par leurs propriétaires lors des successions ; 29 logements, rue des Roches (déjà livrés), 49 logements rue de la Ferme, 29 logements à l'angle de

la rue Dionet et de la rue d'Ormesson. Au total, c'est environ 1 600 nouveaux habitants que la commune se prépare à accueillir, d'ici 2020.

### Une prévision des effectifs scolaires en hausse

Dans cette optique, il est indispensable de se projeter sur la capacité des équipements existants, notamment ceux liés à l'éducation. Les effectifs scolaires attendus sont évalués à 192 élèves, soit : 137 élèves (84 maternelles et 53 élémentaires), liés à l'Écoquartier du Balory. Les futurs élèves qui arriveront dans les logements du centre-ville, seront accueillis dans les groupes scolaires existants. Ceux qui habiteront le nouveau quartier du Balory devront être accueillis dans une nouvelle école. Il est donc nécessaire de construire un nouveau groupe scolaire.



## L'assistant maternel, l'enfant et le jeu



Le lundi 3 novembre 2014, le conseil général de Seine-et-Marne a organisé une soirée dont le thème était : *l'Assistant maternel, l'enfant et le jeu*, conviant les assistants maternels indépendants et de crèche familiale des communes de Cesson et de Vert-Saint-Denis à la salle Irène-Lézine. Cette soirée a permis de souligner le travail de partenariat en intercommunalité et de transversalité. Des professionnels du conseil général, de différentes structures de la Petite enfance (crèches familiales, RAM, éducatrices de jeunes enfants, infirmières, infirmières-puéricultrices) ont commenté le diaporama en s'adressant au public expliquant comment aménager l'espace de vie de l'enfant selon son âge, son développement psychomoteur en respectant les normes de sécurité, en évoquant les références aux textes de lois, montrant quels jouets, quels jeux proposer, l'intérêt de fréquenter les ludothèques, les bibliothèques, les relais d'assistants maternels. Le rôle de l'assistant maternel est fondamental dans l'éveil de l'enfant à travers le jeu. Six assistants maternels indépendants de Cesson, 17 assistants maternels indépendants de Vert-Saint-Denis, 14 assistants maternels de la crèche familiale de Cesson et 19 assistants maternels de la crèche familiale de Vert-Saint-Denis ont assisté à cette soirée très réussie et appréciée. Une initiative à poursuivre.

## Silence ! On tourne ... à la Maison d'école

*La Maison d'école de Pouilly-le-Fort a été choisie par deux chaînes de télévision pour le tournage de deux documentaires à caractère non commercial*

« **France 3** » et « **Matrange Production** » vont retracer dans le cadre de l'émission *l'Ombre d'un doute*, la vie du docteur Petiot. Le mercredi 22 octobre, quelques enfants se sont prêtés au jeu de la reconstitution de la scolarité, du cycle primaire du personnage en 1902. Seuls ont été réalisés des plans serrés, c'est-à-dire sans que les visages ne soient filmés, ni prises de son. Le tournage a duré toute la journée, certaines scènes ont été filmées, 10, 15, voire 20 fois : saynètes dans la classe en habit d'écolier, dans la cour de récréation avec les jeux de l'époque, à l'extérieur de l'école... pour seulement 1 minute 30 secondes d'apparition dans le documentaire ! La diffusion devrait avoir lieu au printemps 2015.

« **France 5** » et « **Électron Libre Production** » vont diffuser en 2015 un documentaire intitulé : *La IV<sup>e</sup> République, images d'une France oubliée* (date de diffusion à l'antenne non encore arrêtée). Le mercredi 29 octobre, une vingtaine d'enfants de l'accueil de Loisirs Freinet et du service Jeunesse, habillés en écoliers de l'année 1946, ont remarquablement interprété les élèves d'une classe de cette époque. L'instituteur (un

comédien professionnel) a donné une leçon d'histoire suivie d'une authentique dictée du certificat d'études primaires. Deux maisons du hameau (le Clos Pasteur et la Ferme Carmignac), compte tenu des caractéristiques de leur architecture d'époque, ont également été filmées.

### Des acteurs en herbe

Tous ces tournages ont nécessité beaucoup de patience de la part de nos jeunes figurants. Conscients de ce moment particulier, *nos acteurs en herbe*, ont pris leur rôle très au sérieux. Heureusement que la pause déjeuner et le goûter leur ont permis de se défouler dans la cour de récréation. Tous nos jeunes acteurs ont été récompensés par les deux productions. Ce fut une belle expérience faite de complicité, de nouvelles camaraderies et de rencontres très sympathiques. Et qui sait... la naissance de vocations ? Un grand merci à la Maison d'école d'avoir sollicité nos jeunes qui ont bien voulu accepter de venir en classe pendant les vacances scolaires. Dès que nous serons avertis par la Maison d'école des dates de diffusion de ces deux productions, nous vous relaterons l'information.







## ASSOCIATION

### La Maison d'école

rue des Écoles, à Pouilly-le-Fort

#### Contacts

Courriel : [ecolhier@free.fr](mailto:ecolhier@free.fr)

Site : [ecolepouilly.free.fr](http://ecolepouilly.free.fr)

Tél. : 01 64 52 52 72 ou

06 06 62 48 79

À la découverte de l'école  
d'autrefois.



TOUTES LES PHOTOS PRISES LORS  
DE CES TOURNAGES PEUVENT ÊTRE  
CONSULTÉES SUR LE SITE

DE LA MAISON D'ÉCOLE :

[ECOLEPOUILLY.FREE.FR](http://ecolepouilly.free.fr)



## RENTÉE DES CLASSES RÉUSSIE À LA MAISON D'ÉCOLE

Dans le cadre des Journées nationales du patrimoine 2014 *Patrimoine Culturel, Patrimoine Naturel*, qui se sont déroulées les 20 et 21 septembre, la Maison d'école de Pouilly-le-Fort a rendu hommage à Élise et

Célestin Freinet, à l'origine de l'école moderne. De nombreuses animations ont intéressé les 260 visiteurs lors de ces deux jours : expositions dédiées à la pédagogie et au matériel Freinet, ateliers d'écriture (porte-plume et plume d'oie), dictées et épreuves du certificat d'études primaires, quizz (toujours apprécié des enfants). Et une innovation très prisée : les jeux de

cour (marelle, osselets, toupie, corde à sauter, jeux d'adresse, quilles,...). Jean-Pierre Guérin, conseiller général, Éric Bareille, maire de Vert-Saint-Denis et Jessica Delattre, conseillère municipale ainsi que Gérard Berheim, se sont volontiers prêtés à l'exercice de l'écriture à la plume, voire de la dictée et/ou des épreuves du certificat d'études. Rendez-vous en 2015.

## L'éclairage public

**Le plan de rénovation, étalé sur plusieurs années, se poursuit. Voici un point et quelques précisions pour « éclairer » un peu mieux la population sur ces travaux pluriannuels**

Augmentation du prix de l'énergie, vieillissement des équipements, nécessité de respecter la réglementation : ces trois raisons majeures ont motivé la municipalité pour s'inscrire dans un plan pluriannuel de rénovation de l'éclairage public. Ce plan, d'un coût total de 492 515 € (HT) s'étale sur une durée de huit ans et permettra à la ville de réduire de près de 45 % sa consommation en éclairage public. Tout d'abord, il y a une nécessité de bannir les lampes à vapeur mercure (dites ballon fluo) à compter d'avril 2015. Une lampe très polluante à faible efficacité lumineuse.

### La LED, l'éclairage le plus économique

Le recours à la LED (de l'anglais *Light-Emitting-Diode*) est un choix pertinent techniquement et performant sur le plan économique pour les finances communales (une LED de 32 Watts éclaire autant qu'une lampe classique de 125 Watts). Les caractéristiques de la LED permettent un allumage immédiat, elle est peu sensible aux chocs et aux vibrations, son efficacité lumineuse n'est plus à démontrer et il y a maintenant chez les fournisseurs une collection élargie de choix de luminaires. Une étude précise, réalisée sur 21 luminaires changés sur la commune de type fluo de 125 Watts, remplacés par 18 LED de 30 Watts et 3 LED de 60 Watts, a permis de réaliser des économies importantes :

- consommation d'énergie : on passe de 11 578 kWh à 3 119 kWh.
- bilan carbone : on passe de 1,4 tonne de CO<sub>2</sub> à 0,4 tonne de CO<sub>2</sub>.
- facture annuelle : on passe de 1306 € TTC à 353 € soit 952 € économisés. Ces chiffres concernent les 21 luminaires. Sachant qu'il existe 1 263 points lumineux sur la commune, l'économie totale se révèle non négligeable.

### Une rénovation engagée depuis 2013

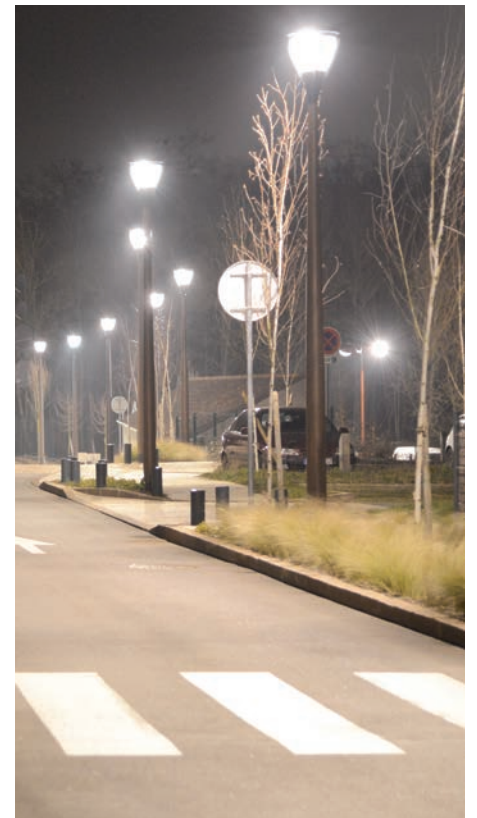
En 2013, la rénovation de quatre sec-

teurs résidentiels de la commune a été effectuée avec le changement de 135 lanternes dans les rues des Haies-Fleuries, des Lauriers-Roses, du Pré-aux-Canaux, du Ruisseau, de la Butte-aux-Fèves et du Balory. La consommation totale a chuté de 68 mégawatts. En 2014, les secteurs suivants ont été réalisés : vallée de Bailly (partie sud), rue Dionet, rue du Clos-du-Louvre et rue de Pouilly avec la suppression ou l'amélioration des points lumineux, l'éclairage des passages-piétons ou le remplacement des lampes. D'autres secteurs de la commune seront concernés en 2015 avec quelques changements de mâts qui sont devenus vétustes.

### Contrat de maintenance

La commune a signé un contrat avec l'entreprise Sobeca. Cette dernière s'engage à réduire la consommation d'énergie de 45 % à la fin de l'opération de réhabilitation c'est-à-dire au terme des huit années. Le choix de la mise en place de plages de variation a été fait pour augmenter les performances (pour une LED, une réduction de 50 % du flux entraîne une baisse de 50 % de la consommation). Sur la commune, la puissance a été modulée entre 21 heures et 6 heures, sans pour autant nuire à la sécurité des habitants. Cela signifie qu'une LED fonctionne à 70 % de ses capacités à partir de 21 heures puis à 50 % entre 23 heures et 5 heures et à 100 % après 6 heures jusqu'à son extinction (programmée en fonction de la lumière naturelle). La société Sobeca assure, en plus, des astreintes, des visites systématiques, la fourniture de consommables, l'entretien des armoires électriques, des candélabres et des visites correctives. Elle intervient également pour les pannes sur les points lumineux défectueux (en moyenne 10 par mois). Pour améliorer la réactivité des services et de l'entreprise chargée de la maintenance, les administrés peuvent signaler les pannes. Il serait pertinent d'indiquer la localisation de la panne

aux services techniques en précisant le numéro du lampadaire (une plaque est fixée sur chaque mât). Pour une lampe défectueuse l'intervention n'est pas immédiate à la différence d'une panne généralisée dans un secteur où l'intervention est déclenchée pour des raisons évidentes de sécurité.



### En chiffre

**Le plan de rénovation pluriannuel de l'éclairage public, représente un coût total de 492 515 € (HT), il s'étale sur une durée de huit ans et permettra à la ville de réduire de près de 45 % sa consommation en éclairage public.**

**TÉLÉPHONE SERVICE TECHNIQUE :  
01.60.56.99.00  
COURRIEL :  
technique@vert-saint-denis.fr**



Les jeunes conseillers, élus au conseil municipal des enfants, entourés d'Éric Bareille, le maire, de Florent Dupriez, conseiller municipal, et des animateurs en charge du suivi du CME, David Medina et Amandine Bétoubam, il y a un an lors de leur élection.

## Les échos du conseil municipal des enfants

À Vert-Saint-Denis, le conseil municipal des enfants est une tradition. L'intérêt de cet outil de démocratie est reconnu de tous. En effet, la meilleure façon d'apprendre l'importance de la démocratie, c'est encore de la pratiquer. Les enfants du CME sont élus, depuis janvier 2014, pour deux ans par leurs camarades des classes de CE2, CM1 et CM2. Venant de toutes les écoles verdionysiennes, ils ont été élus pour le programme qu'ils ont défendu durant la campagne qui a eu lieu dans les écoles. Leur rôle, comme ils le définissent eux-mêmes, est d'améliorer la ville et la vie des habitants et plus particulièrement, en ce qui les concerne, celle des enfants. Tout comme il est important de faire ce que l'on dit, il est aussi nécessaire de dire ce que l'on fait. C'est ainsi qu'a été imaginé ce dossier dans lequel vous trouverez plusieurs articles présentant les projets réalisés et en cours ainsi que les différentes manifestations auxquelles ont participé les enfants élus. Les principaux projets sur lesquels travaillent les enfants abordent l'environnement et la solidarité, dont l'importance n'est plus à démontrer. Je félicite les enfants pour leur travail et leurs engagements qui ont permis d'aboutir à de très bons projets et qui en annoncent bien d'autres.

Florent Dupriez, conseiller municipal, délégué à la Coordination des instances enfance et jeunesse.

### Des intervenants pour le CME

De nombreux intervenants sont venus participer aux projets. Le CME tient à les remercier pour leur aide et leur accompagnement durant ce mi-mandat. Merci à Jean-Marc Meillère (maire adjoint chargé de la Sécurité routière) qui nous a permis d'assister et d'intervenir durant la commission sécurité routière. Le problème lié aux routes touche et intéresse aussi les enfants. Merci à Denis Rosso (directeur) et aux agents des services techniques pour leur travail et leur accompagnement notamment sur le projet de la mare du Vivier. Merci à Laurent Tangre (direction de la communication) pour son travail de réalisation de flyer

pour la soirée Solidarité qui s'est déroulée le vendredi 21 novembre à Jean-Rostand. Merci encore pour la réalisation de la bannière du CME, qui nous permet d'avoir notre propre identité ! Merci pour l'accompagnement dans la réalisation d'articles et d'avoir créé un petit atelier d'écriture auprès des enfants du conseil municipal. Merci à Saïd Oulabsir (direction de l'action éducative) pour son intervention de sensibilisation aux choix et au travail à effectuer auprès des associations caritatives. Merci à Florent Dupriez (conseiller municipal) pour sa contribution, sa disponibilité auprès des enfants, son réseau et son aide. Merci aux enseignants, directeurs d'écoles et à Valérie De Jesus (secrétaire du service Enfance) pour leur suivi au quo-

tidien. Et enfin, merci aux parents des enfants du conseil municipal pour leur contribution lors des événements et leur suivi pour le meilleur investissement de leur enfant.

**Les animateurs du CME, David Medina et Amandine Bétoubam**



ti **Les petits gestes qui sauvent des vies**

**Rappels du jour**

- Lorsqu'on fait du vélo, ne pas oublier de mettre un casque ! Et un gilet pour se faire repérer la nuit.
- S'il y a un orage, il ne faut pas se mettre sous un arbre.
- Quand une personne s'étouffe, il faut lui faire une tape dans le dos.
- Pour le petit bobo : désinfecter et mettre un pansement.

**Réaliser un massage cardiaque**

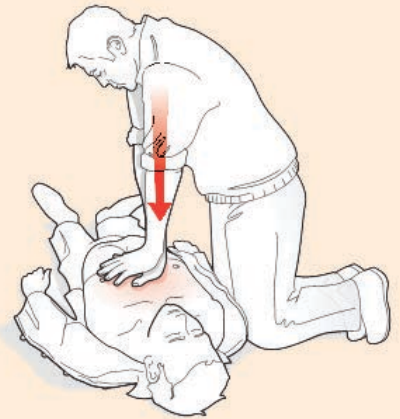
Pratiqué dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque, le massage cardiaque permet de faire circuler le sang à partir du cœur et dans tout le corps et ainsi de favoriser le transport de l'oxygène vers les organes. On

retarde alors le plus possible la détérioration des fonctions vitales et les lésions dans le cerveau. La technique est simple. Masser le cœur de la victime pour faire circuler le sang dans le corps. Allongez la victime sur une surface dure. Placez-vous à genoux, sur le côté de la victime.

Positionner vos mains l'une sur l'autre, au milieu du thorax, entre les deux seins, les bras bien tendus. Appuyez de tout votre poids, bien au-dessus, ce ne sont pas les bras ni les mains qui appuient mais tout le corps. Pratiquez 100 compressions par minute, par séquences de 30 compressions consécutives. Vous devez à chaque fois appuyer très fort, pour enfoncer la cage thoracique de 3 cm à 4 cm. Veillez à bien relâcher entièrement entre chaque compression. Recommencer des séquences de 30 compressions, jusqu'à l'arrivée des secours. Même si vous avez l'impression de mal effectuer le geste, continuez : mieux vaut un massage car-

diacque imprécis que pas de massage cardiaque du tout. Dans les premières minutes, il faut privilégier le massage cardiaque. Mais si vous savez le faire, vous pouvez aussi pratiquer une ventilation pulmonaire (bouche-à-bouche) : 2 insufflations toutes les 30 compressions thoraciques.

*Article écrit par Lowell Grandy (élu du conseil municipal des enfants).*



Les jeunes élus du conseil municipal des enfants ont participé dernièrement à la commémoration du 11 Novembre. Ils ont lu le poème d'un soldat et énuméré les noms des 40 victimes de la commune, tombées lors de la Première Guerre mondiale.

**Intervention à la commission sécurité routière**

Suite à la sensibilisation par Jean-Marc Mellière, adjoint au maire en charge des Travaux, du Cadre de vie et de la Sécurité routière, aux écrits des enfants sur leur problèmes rencontrés liés à la route, le CME a participé à la commission sécurité routière en date du 26 septembre. Les enfants se sont tout d'abord présentés, puis ils ont soumis leurs observations. Le travail de leurs camarades a pu être aussi exposé par vidéo-projection. Les enfants ont eu une bonne vision et ont apporté des retours constructifs. Ils ne se sont pas contentés de pointer des problèmes, ils ont aussi apporté des exemples de solutions. Des retours sur la sécurité à vélo ont été apportés (casque obligatoire, lumières, réfléchissants), sur des problèmes de parking, de traversée des enfants sur le temps des TAP (il n'y a personne pour faire traverser les enfants de l'école Pasteur, à 17 h 15), des stages et des interventions en milieu scolaire sont demandés, et une campagne de slogans est à organiser. Un exemple de slogan proposé par un enfant : *Moi , je m'en fiche d'être en retard , je préfère ma sécurité !*

**Projet sur le retour des jeux de Bréviande**

Le CME souhaite retrouver les jeux du bois de Bréviande. Sur l'espace vert du bois de Bréviande, les enfants souhaiteraient voir revenir des jeux qui ont disparu depuis longtemps. Ils ont été retirés pour des raisons de sécurité et d'entretien. Les familles veulent que leurs enfants retrouvent le plaisir de ces jeux et que les parents puissent se reposer dans cet espace. La forêt de Bréviande étant aussi sur le territoire d'autres communes, nous voudrions reconstruire avec les autres conseils municipaux des villes avoisinantes. Nous avons donc écrit un courrier aux mairies de Boissise, Boissette, Le Mée et Cesson. Nous ne savons pas encore si ce projet sera réalisé ; pour l'instant aucune commune n'a répondu à notre appel, nous attendons de leur nouvelles. En cas de réponses positives des autres communes, nous devons contacter, de nouveau, l'agence des espaces verts de la région (AEV).

*Article réalisé par Damien Deduytschaever (élu du conseil municipal des enfants)*

## Commission environnement

Les enfants du conseil municipal ont décidé de nettoyer la mare du Vivier pour que les habitants puissent profiter de ce bel endroit de Vert-Saint-Denis. Pour nettoyer et dépolluer cette mare, les enfants ont demandé aux services techniques d'agir avec eux. Les agents du centre technique municipal (CTM) ont dépollué la mare, mais le traitement des *lentilles* (aspect vert) ne peut pas avoir lieu si facilement car il faut préserver cet écosystème. Les enfants souhaitant paysager la mare, il faut maintenant se rapprocher de la Maison de l'environnement qui sera compétente pour nous orienter sur les plantations et végétaux ainsi que pour sensibiliser les enfants sur les notions d'écosystèmes et d'environnement. Le CTM nous accompagne pleinement dans nos démarches sur le terrain comme hors du terrain. Un plan de la mare nous sera transféré par Denis Rosso (le directeur des services techniques). Merci aux services techniques et à la Maison de l'environnement pour leur aide encore à venir.

**Article réalisé par Noé Viguié (élu du conseil municipal des enfants)**

## Visite du conseil général

Le 31 octobre dernier, les enfants du conseil municipal ont pu visiter le conseil général au centre de Melun. L'hôtel du département était auparavant une abbaye appartenant à l'Eglise et sa rénovation en verre fut réalisée pour mettre en avant le symbole de la *transparence* de la même façon que pour le palais de Justice de Melun. Par la suite, l'installation de ruches a été décidée afin de symboliser la protection de l'environnement car l'abeille est essentielle pour tous les cycles de la vie. Les enfants se sont installés dans la salle des séances où ils ont eu droit à une présentation du personnel et de leurs fonctions puis d'un film où ils ont pu découvrir que le conseil général contribue : à la solidarité, au tourisme (Disneyland par exemple), aux transports, à l'environnement, aux sports et à la culture. Ils ont pu visiter différentes salles comme le bureau du président du conseil général, Vincent Eblé. Les enfants élus ont pu poser toutes les questions qu'ils voulaient à Jean-Pierre Guérin, conseiller général de notre canton qui

a répondu à toutes leurs interrogations. À la fin de la visite, tout le monde s'est retrouvé autour d'un goûter pour la remise des cadeaux au grand bonheur des enfants.

**Article réalisé par Margaux Deduytschaever (élue du conseil municipal des enfants)**

## Projets du club antipollution

Les enfants du club antipollution, suite aux ramassages des déchets dans les cours d'écoles de Louise-Michel, de Freinet durant la fin d'année scolaire 2014, sont allés rendre visite aux enfants des accueils de Pasteur, le 3 octobre et de Jean-Rostand, le 17 octobre. Ils ont effectué un ramassage des déchets et sensibilisé les enfants. Merci aux équipes d'animation pour leur aide dans cette sensibilisation. Prochaine étape : monter une campagne d'information. Le club antipollution a consulté plusieurs documents pour se donner des idées pour réaliser cette campagne antipollution. Ayant fait le constat que les cours d'écoles sont remplies de papiers et de déchets, ils souhaitent se rapprocher des enseignants et directeur(trice)s d'écoles pour solliciter leur aide. Affaire à suivre.



## Vente solidaire de gâteaux



Durant le vide-greniers de Vert-Saint-Denis qui s'est déroulée le dimanche 5 octobre, les enfants du conseil municipal ont mis en place une vente de gâteaux au profit de l'association *SOS Village d'enfants*. Association choisie par le CME pour aider leurs camarades fréquentant leurs écoles. La brocante fut un moment d'amitié, de participation et de rigolade ! Merci aux parents des enfants du CME pour leur aide et pour la confection de gâteaux. Merci aux visiteurs pour leurs sourires et leurs dons ! Nous avons rencontré l'association, le mercredi 19 novembre, dans leur locaux pour leur remettre la somme récoltée (173 euros) et partager un moment agréable.

**Article réalisé par Sicilya Otmane (élue du conseil municipal des enfants)**



## Comités de quartier

*Un bilan et des perspectives pour aller plus loin dans la démocratie participative à Vert-Saint-Denis*

C'est dans un souci de réelle démocratie participative sur la commune que les élus ont souhaité rencontrer les habitants, le 22 novembre dernier, à la Ferme des Arts, pour une assemblée générale extraordinaire des quartiers. Mais des problèmes de coordination avec la Poste dans l'envoi des invitations n'ont pas permis de bénéficier d'une représentation significative des quartiers malgré tous les moyens de communication mis en œuvre.

### Des attentes de proximité

L'enjeu de cette réunion était de faire un bilan des comités de quartier tels qu'ils ont évolué depuis quatre ans. Fort de ce bilan partagé avec les habitants présents, des perspectives ont pu être dégagées afin de répondre au mieux à vos attentes de proximité. Plusieurs axes

ont été abordés pour renforcer la participation citoyenne à Vert-Saint-Denis : communication plus pertinente, permanence des élus, porte-à-porte plus fréquent, rencontres lors d'événements conviviaux...

Cela a permis de réaliser un réel travail constructif et important. Vert-Saint-Denis reste une ville à taille humaine où la proximité et la convivialité doivent permettre de vivre sereinement ensemble. Le nombre de participants à cette assemblée n'étant pas à la hauteur des attentes, une **nouvelle réunion le samedi 31 janvier 2015 à 10 h 30 à la Ferme des Arts** sera l'occasion de partager ensemble les perspectives soulevées le 22 novembre dernier, de les compléter et de les enrichir par vos remarques et idées nouvelles.



## Nouvelle fresque place Condorcet

*La fresque a été réalisée entre avril et août 2014, avec la participation de pré-adolescents du quartier*

Cette fresque souhaite rendre hommage à la jeunesse et aux valeurs de l'éducation populaire. Composée d'un ensemble de portraits d'enfants et d'adolescents, elle représente les activités disponibles à proximité : la danse, la lecture, les jeux, le foot, le dessin, la musique sans oublier la scolarité, avec la jeune fille au cartable. Un adolescent, situé à droite de la fresque, tient dans ses mains une pousse d'arbre prête à être plantée. C'est un hommage à l'association *Road Treep* qui organise chaque année des voyages de jeunes à destination du Sahel afin de planter des arbres et de lutter ainsi contre la désertification. La fresque précédente représentait une planisphère, élément cher au cœur des habitants. Il a donc été conservé sous la forme d'un arbre dont le feuillage forme les continents. Le parti pris graphique était de ne pas peindre le mur en entier mais, au contraire, de conserver comme fond la couleur originelle du mur, afin que la

fresque s'intègre naturellement dans le quartier. Cette peinture a été interactive dans sa réalisation, c'est-à-dire qu'elle a été adaptée au fur et à mesure de sa réalisation en fonction des réactions, des retours et des propositions des habitants. Par exemple, Moussa a proposé que les tons dominants soient une alliance de rouge et de vert, afin d'être en harmonie avec la couleur des portes de la résidence et la verdure environnante, tandis que d'autres ont proposé que soit représenté le logo des malentendants. Le choix du nom des ouvrages présents sur la pile de livres a été réalisé avec les passants et habitants au fur et à mesure de la réalisation. Kel Öglan est, par exemple, le titre d'un livre turc, signifiant *l'Enfant chauve*, équivalent de notre *Rémi* du livre *Sans famille*. Une foule de petits détails cachés sont des clin d'œil à l'histoire du quartier... À vous de les découvrir en parlant avec les riverains.



## Ça bouge en ville

Depuis la rentrée de septembre, différents travaux ont été réalisés sur la commune. L'occasion de faire un point sur ces améliorations, parfois discrètes, mais nécessaires pour améliorer le quotidien et préserver notre patrimoine

### Entretien des voiries

La commune de Vert-Saint-Denis possède 42 km de voirie dont 37 km de voiries communales. La municipalité se doit d'intervenir pour cette voirie qui vieillit comme dans toutes les communes de France. Des habitants se sont interrogés sur les récentes réparations effectuées sur certaines chaussées (gravillons). Cette technique a pour objectif de prolonger la durée de vie des revêtements. Cela permet de colmater des fissures, d'éviter la pénétration de l'eau, puis le décollement de la structure notamment lors des hivers rigoureux avec les périodes de gel. Cela ne remplace évidemment pas un tapis de goudron dont le prix est élevé. La municipalité est soucieuse des conditions de circulation des Verdionysiens et tente d'adapter les solutions en tenant compte des contraintes financières. En octobre et novembre, deux opérations d'envergure ont été réalisées :

- La réfection des trottoirs de la rue du Plat-d'Étain (41 136 €).
- La réfection de la chaussée sur le secteur des habitations de la Plaine-du-Gros-Chêne / chemin de Boissise, depuis le pont SNCF jusqu'aux habitations, en orée du bois des Courtilleraias (49 999 €). D'autres opérations de voirie ont également été réalisées (voir encadré ci-contre).

### Entretien des bâtiments

En septembre, la façade de la crèche a reçu un nouveau crépi. Fin octobre, la période des vacances scolaires a été mise à profit pour effectuer différents travaux dans les bâtiments. À la maternelle Freinet, la charpente du bâtiment scolaire, située en pignon, a été remplacée. Des travaux d'entretien ont offert à la cuisine Jean-Rostand une nouvelle jeunesse. À l'hôtel de ville, après le changement des velux de toit, ce fut le tour de la deuxième tranche de travaux d'isolation thermique, source d'économie d'énergie, avec le remplacement des châssis des fenêtres.

### Élagage

À la mi-octobre et durant deux semaines, une taille en rideaux des arbres d'alignement a été prodiguée en centre ville, place de l'Église, dans le quartier de la Vallée-de-Bailly, aux hameaux de Pouilly-le-Fort et du Petit-Jard.

### Chantiers d'insertion

Le conseil municipal du 15 septembre, a autorisé le maire a voté une convention d'objectifs avec l'association *Initiatives 77* subventionnée par le conseil général. Cette association œuvre dans le domaine de l'insertion par le travail en proposant des contrats d'insertion ou aidés à des personnes sorties du cadre du travail. Quatre chantiers d'insertion, portant sur des travaux de maçonnerie et sur des travaux paysagers vont ainsi être réalisés par une équipe d'environ 10 personnes employées et encadrées par l'association. Le premier chantier commencé en octobre, qui a duré 12 semaines, portait sur le défrichage et la remise en état du bosquet des Marches-de-Bréviande. Le deuxième portera, jusqu'en mars, sur la rénovation du mur d'enceinte de la Ferme des Arts. Nous reviendrons dans un prochain numéro sur les deux autres chantiers qui auront lieu à partir de mars 2015, avec la rénovation du mur d'enceinte du clos Pasteur et la rénovation du mur de clôture à la Maison d'école à Pouilly ainsi que sa mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



### Autres travaux de voirie

- Rue de Beaugency : reprise de la voirie suite à un affaissement de chaussée (2 609 €).
- Rue de la Butte-du-Luet : création d'un avaloir, (3 328 €).
- Impasse Anne-Frank, création de places de parking (6 091 €).
- À Pouilly-le-Fort, au Petit-Jard et sur certaines rues de la commune : divers entretiens de voirie comprenant des reprises partielles des revêtements et des fissures sur la chaussée à (60 000 €).
- Hameau du Petit-Jard : travaux de réfection de la canalisation du ru, située sous la chaussée, au droit du lavoir (5 900 €).
- Rue de Jouarre et rue Dionet : création de ralentisseurs (7 000 €).
- Route de Voisenon et rue de Melun : curage partiel des fossées (11 900 €).





Trois matinées par semaine, les assistants maternels indépendants se regroupent dans un local avec leurs « petits monstres » autour de différentes activités.

## « Les P'tits monstres... »

**Une association locale regroupe des assistants maternels agréés, indépendants, soucieux de se retrouver pour partager leurs expériences**

### Écho associatif

#### SEL' AVENIR

Le SEL, baptisé Sel'Avenir, est une association loi 1901 qui permet à ses adhérents d'échanger des services avec une monnaie symbolique : le quart (pour 1/4 d'heure). Dans un cadre de développement durable, promoteur de partage et de lien social, les *Sélistes*, habitant dans un périmètre voisin, ont la possibilité par exemple, d'emprunter ou prêter un outil, d'aider ou se faire aider pour du jardinage, du bricolage, du ménage, de la couture, etc. Adhérer à un SEL peut permettre également de proposer d'autres échanges à sa convenance, des sorties, des loisirs, du co-voiturage, etc. Le collectif peut vous recevoir en réunion d'information le 14 janvier 2015 à 20 heures, salle du Poirier-Saint, à Cesson.

Plus d'info sur le site

<http://selavenir.fr>

ou [contact@selavenir.fr](mailto:contact@selavenir.fr)

Ce pourrait être le nom d'un livre ou d'une série TV et pourquoi pas tout simplement celui d'une association ? Justement derrière *Les P'tits monstres* à Vert-Saint-Denis, se cache une équipe de professionnels de la petite enfance qui s'occupe chaque jour de nos tendres chérubins. On aura compris le clin d'œil. Créée en 2011, cette association regroupe des assistants maternels indépendants soucieux de partager leurs expériences et faire en sorte que les enfants, eux aussi, puissent se retrouver, jouer ensemble et se socialiser. C'est en arrivant à Vert-Saint-Denis, en 2010, que Jean-Philippe Demarquay constate que rien n'existe sur ce créneau. Il devenait nécessaire de créer un réseau d'indépendants, de le structurer et de le développer. Certes, la ville dispose d'une crèche familiale et d'une halte-garderie, ce qui est déjà formidable, et offre à tous l'accès à la bibliothèque ou à la ludothèque. Ce père de famille de quatre enfants, cuisinier, puis auxiliaire de vie, se lance dans une formation d'assistant maternel et obtient son agrément délivré par le conseil général, en 2010. Cette profession re-

50 assistants maternels indépendants. En sachant que ces personnes accueillent entre 2 et 4 enfants de 3 mois à 6 ans, ça commence à faire pas mal de tout-petits... Il décide alors avec Élodie d'Alessandro de créer *les P'tits monstres*, dont le secrétariat est assuré maintenant par Caroline Stephan. « Notre objectif est d'échanger autour de nos pratiques pédagogiques, de proposer des activités et de socialiser les tout-petits, précise Jean-Philippe. Aujourd'hui, nous comptons 25 adhérents. La cotisation annuelle, de 35 euros, nous permet d'acheter du matériel pédagogique, des jeux, des jouets, des instruments de musique, etc., que nous mettons à disposition lors de nos activités. La ville nous prête la salle et trois matinées par semaine, les adhérents peuvent nous rejoindre. Un planning d'activités est programmé sur 5 semaines et adressé à chaque adhérent. L'association est ouverte aux assistants maternels agréés sans condition géographique.

Les P'tits monstres

Siège social :

22, rue de Dorigny, à Vert-Saint-Denis

Tél. : 06 70 07 49 56

Courriel : [lesptitsmonstres77@gmail.com](mailto:lesptitsmonstres77@gmail.com)



## Des aides à domicile pour les plus âgés

**La municipalité de Vert-Saint-Denis, via son Centre communal d'action sociale (CCAS), s'efforce de répondre de son mieux aux besoins et aux attentes des seniors**

En 2060, une personne sur 3 aura plus de 60 ans. Notre société doit prendre en compte le vieillissement de sa population. La majorité des personnes âgées souhaite rester chez elle le plus longtemps possible. Afin de préparer au mieux cette étape de la vie, il est important de connaître les différents dispositifs liés au maintien à domicile, notamment ceux présents sur la commune.

### Les repas à domicile

Du lundi au vendredi, tous les midis, le service de portage de repas à domicile, permet de bénéficier d'un repas chaud et varié. Il est confectionné chaque jour de la semaine par le personnel de la restauration municipale. L'inscription et l'annulation se font sur un simple appel téléphonique au 01 64 10 59 25. Le prix du repas est calculé en fonction des revenus, et varie selon un barème allant de 2,47 euros à 6,65 euros. Actuellement, une vingtaine de repas sont portés à domicile.

### Les soins à domicile

Le Service de maintien à domicile, le SMAD, intervient sur tout le territoire de Sénart. Il propose les soins infirmiers (bilan sanguin, pansement, traitements médicamenteux) et les soins corporels (toilette, habillage, lever...). Ce service est subventionné par l'assurance maladie. La personne est prise en charge avec une prescription médicale. Au sein du SMAD, il existe aussi une équipe spécialisée dans la prise en charge à domicile, de la maladie d'Alzheimer. L'ESA propose, à la fois, des activités thérapeutiques qui aident à la vie quotidienne du malade et un soutien aux aidants.

### L'aide à domicile

À partir de 60 ans, on peut avoir besoin d'une aide à domicile, ponctuellement, à la suite d'une chute ou d'une maladie. Une aide à domicile peut être nécessaire pour les actes de la vie quotidienne tels que : entretien du logement



*Le portage de repas en liaison chaude. Hassiba, employée de la commune, chez madame Sylvette Perez.*

et du linge, soins d'hygiène corporelle, courses, préparation et prise de repas, ou accompagnement dans les déplacements extérieurs, démarches administratives... Le CCAS peut vous renseigner, mais il n'organise pas directement le service d'aide à domicile. C'est le CLIC Rivage (Centre local d'information et de coordination) de Melun au 01 64 52 24 48 qui est chargé, par le conseil général, de faire les évaluations à domicile, c'est un service gratuit qui s'adresse aux personnes âgées et à leur famille afin de les informer sur tous les services, prestations aides et équipements présents sur le territoire. Pour bénéficier d'une aide à domicile, vous pouvez, au choix, passer par une association, un service ou employer directement un particulier. Quel que soit le mode utilisé, les dépenses liées à l'aide à domicile donnent droit à une réduction d'impôts pour les personnes imposables sur le revenu.

Dans tous les cas, le service municipal des Solidarités est à votre écoute pour vous aider, vous renseigner et vous mettre en relation avec les différents organismes.

### A noter

**LE SERVICE DES SOLIDARITÉS et LE CCAS (Centre communal d'action sociale) : 01 64 10 59 25.**

**LE SMAD (Service de maintien à domicile) ou ses services : 01 60 60 45 46.**

**LE CLIC RIVAGE (Centre local d'information et de coordination) de Melun : 01 64 52 24 48**

## Accessibilité

### Participez à la commission communale

La commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées change de nom, on parle maintenant de commission communale pour l'accessibilité.

L'ordonnance du 26 septembre 2014 a renforcé ses missions, véritable observatoire de l'accessibilité, elle est chargée de faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant. À partir de maintenant, elle est aussi destinataire des attestations d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) conformes au 31 décembre 2014. Car la loi du 11 février 2005, qui impose, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la mise en accessibilité de tous les ERP (commerces, théâtres, cinémas, cabinets libéraux, mairies...), est toujours



en vigueur. Une échéance dérogatoire va permettre à tous les propriétaires de ces établissements de se mettre en conformité via la constitution d'un agenda d'accessibilité programmée. Il devra correspondre à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé (trois ans), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

Renseignements sur le site : [www.accessibilite.gouv.fr](http://www.accessibilite.gouv.fr)

**Si vous souhaitez participer aux travaux de la commission, vous pouvez proposer votre candidature, par simple courrier au Maire, avant le 31 décembre 2014.**

## Scrutins en 2015

### Suite à la réforme des collectivités territoriales, les élections départementales et régionales auront lieu en 2015

#### Les élections départementales

Elles ont remplacé les anciennes élections cantonales, dont la dernière édition a eu lieu en 2011. Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantonales) sont le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour et le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour. Ces élections se dérouleront dans 2 054 nouveaux cantons. Elles permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux, le renouvellement des conseillers ayant lieu auparavant par moitié. Ces élections verront, par ailleurs, un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours. À l'issue de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.

#### Les élections régionales

Elles seront organisées à la fin de l'année 2015. En outre, avant l'organisation des régionales 2015, le gouvernement souhaite réduire le nombre de régions françaises qui passent ainsi de 22 à 13.

#### Formalités pour s'inscrire sur les listes électorales

Les formalités d'inscription sur les listes de votre bureau de vote peuvent être

remplies soit en se rendant à la mairie, soit directement sur Internet via le site Internet du service public ([service-public.fr](http://service-public.fr)). Ces démarches peuvent également être réalisées par correspondance, en téléchargeant le formulaire en ligne Cerfa 12669, lorsque vous ne pouvez pas vous déplacer.

#### Liste des justificatifs

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- le formulaire d'inscription ;
- une pièce d'identité ;
- un justificatif de domicile de moins de trois mois (si vous habitez chez un parent, il vous faut en plus fournir une attestation du parent établie sur papier libre et certifiant que vous habitez chez lui) ;
- pour les personnes souhaitant s'inscrire dans une commune où ils ont une résidence depuis six mois : un justificatif de cette durée de résidence ;
- pour les seuls contribuables : un justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de cinq ans.

#### Recensement

Normalement, un jeune ayant accompli ses formalités de recensement n'a pas à accomplir ces démarches puisqu'il est, en principe, automatiquement inscrit sur les listes électorales à compter de ses 18 ans.

#### Carte d'électeur

Dans l'année qui suit son inscription sur les listes, l'électeur reçoit sa carte électorale par courrier à son domicile.



#### Dates limites d'inscription

Pour pouvoir voter pour les élections départementales et régionales qui auront lieu en 2015, vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014. Cependant, certaines exceptions existent, notamment en ce qui concerne :

- les Français devenus majeurs entre le 1<sup>er</sup> mars et le jour de l'élection ;
- les personnes ayant acquis la nationalité française après le 1<sup>er</sup> janvier ;
- les Français déménageant pour des motifs professionnels.

Dans ces différents cas, l'électeur pourra encore s'inscrire sur les listes en 2015.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

- Louise Merlin, le 23 août.
- Zoé Merlin, le 23 août.
- Sélène Kieffer, le 25 août.
- Maher Tahri, le 9 septembre.
- Nolhan Dubost, le 10 septembre.
- Eden Odot, le 21 septembre.
- Anaëlle Bruneau Le Corre, le 28 septembre.
- Yanis Taleb le, 30 septembre.
- Agathe Foresti, le 3 octobre.
- Coralie Gillotot, le 4 octobre.
- Maxime Vazelle le 14 octobre.
- Timéo Josset, le 16 octobre.
- Lohan Favre, le 17 octobre.
- Ayton Etienne, le 26 octobre.
- Jahid Filalile, 30 octobre.
- Imrann Ait Baziz, le 22 novembre.
- Clément Carteron Mathieu, le 22 novembre.
- Selim Esen, le 23 novembre.

### MARIAGES

- Antoine Houtteman et Romina Alati, le 13 septembre.
- Fabrice Leger et Mélanie Blanc, le 13 septembre.
- Nicolas Calice et Alexandrina Adolphe, le 20 septembre.
- Kongolo Papy Kalombo et Nsema Pambu, le 18 octobre.
- Davy Pethas Magilad et Gisele Gantsoua Ompiel, le 25 octobre.
- David Butté et Stéphanie Cosson, le 23 novembre.

### DÉCÈS

- Anthony Raquin, le 26 août.
- René Mascaró, le 2 septembre.
- Kéo Komboutavong, veuve Malavong, le 9 septembre.
- François Berréhar, le 10 septembre.
- Micheline Lemoine, épouse Ledru, le 13 septembre.
- Cherifa Soussi, veuve Lachtane, le 13 septembre.
- Raymond Gourdet, le 15 septembre.
- Georgette Lançon, veuve Désandre, le 17 septembre.
- Xavier Barbotin, le 24 septembre.
- Yvette Tedesco, épouse Ricco, le 5 octobre.
- Jean-Louis Huet, le 5 novembre.
- Jean-Marie Mercadier, le 6 novembre.

## ANIMATION AU MARCHÉ DE VERT-SAINT-DENIS

### On a fêté l'arrivée du beaujolais nouveau !

Vendredi 21 novembre, l'association des Commerçants du marché, animée par Manu et Colette, les fleuristes, proposait une animation à l'occasion de l'arrivée du beaujolais nouveau. Les clients recevaient des tickets à gratter pour tenter de gagner des bouteilles de ce doux breuvage... Retrouvez les Commerçants du marché, chaque vendredi, de 8 heures à 13 heures, en centre-ville, places des Aulnes.



## BIENVENUE

### À Françoise Célestin

Le conseil municipal du 24 novembre a installé un nouveau conseiller municipal en remplacement de monsieur Xavier Barbotin décédé. Le candidat venant immédiatement après le dernier élu de la liste *Unis pour Vert-Saint-Denis* est Madame Françoise Célestin. Le conseil municipal a procédé à son installation en qualité de conseillère municipale à l'unanimité.

## ASSOCIATION

### Des jardins potagers

Les Jardins familiaux de Melun-Val-de-Seine/Sénart proposent des parcelles de jardins potagers le long de l'autoroute A5, vers Melun, sur la commune de Vert-Saint-Denis. L'adhésion à l'association est ouverte aux habitants des communes de Vert-Saint-Denis et Cesson. L'attribution des jardins a lieu en début d'année. Les demandes de jardin sont à adresser à : [jardinsfamiliaux.melunvds-senart@orange.fr](mailto:jardinsfamiliaux.melunvds-senart@orange.fr) ou Gabriel Kolb, 17, rue du Gros-Chêne, à Cesson. Un formulaire est disponible à l'accueil de la mairie.

## HOMMAGE

### Au revoir Xavier !

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Xavier Barbotin, survenu le 24 septembre. Xavier était un motard prudent et expérimenté, mais il a été victime d'un chauffard de la route qui, comme beaucoup, ne respectent pas les autres ni la signalisation routière. Xavier venait de fêter ses 43 ans. Il était conseiller municipal de notre commune depuis 2008, fortement impliqué dans la vie associative et la vie de notre commune. Les élus, le personnel communal, ses collègues de travail, ses amis, lui ont rendu un hommage émouvant lors des obsèques et ont adressé à sa famille, ses deux enfants et sa compagne, leurs plus sincères condoléances dans ce moment douloureux. Lors du conseil municipal du 24 novembre, le maire, Éric Bareille, a tenu à rappeler l'investissement de Xavier, au service de la



commune, ses convictions, sa droiture et sa fidélité. Une minute de silence a été observée par l'ensemble des conseillers.

Un concert organisé par *l'Atelier musical* rendra hommage à Xavier, le dimanche 25 janvier à 17 heures, salle du Poirier-Saint, à Cesson. La totalité de la recette sera destinée à l'éducation des enfants de Xavier. Réservation au 01 60 63 63 53.

JEAN-VILAR

## Cross du collège

C'est dans une ambiance humide mais toutefois chaleureuse que les classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> du collège Jean-Vilar de Vert-Saint-Denis, ont couru leur cross annuel, vendredi 17 octobre. 370 élèves ont pataugé dans la gadoue et les flaques d'eau de la forêt de Bréviande, encouragés par leurs camarades, leurs professeurs, des parents, et la chef d'établissement, Mme Merlini, et son adjoint, M. Bouquinet. Il fallait courir 1 400 mètres pour les plus jeunes, 2 200 m pour leurs aînés. Tous, au bout de leur course effrénée, ont été récompensés d'acclamations, d'une barre chocolatée et d'un jus d'orange. Les 20 meilleurs ont mérité une médaille et un lot, gentiment fourni par quelques parents d'élèves. Les trois meilleurs accrocheront, sans aucun doute, leur médaille, à côté d'autres, qu'on leur souhaite nombreuses.

Podiums :

Filles 6<sup>e</sup> : Anaëlle D, Meriem B, Camilla G.

Garçons 6<sup>e</sup> : Tristan C, Antoine J, Yanis H.

Filles 5<sup>e</sup> : Émilie D, Agathe B, Lola P.

Garçons 5<sup>e</sup> : Darren V, Bala C, Adam M.



## LE CLUB DES OTARIES !

### LE COCV cru 2013-2014

Pour le COCV (club des Otaries de Cesson / Vert-Saint-Denis), la saison 2012-2013 fut exceptionnelle mais cette saison fut magique ! Moins de nageurs engagés mais quel palmarès un état esprit à l'entraînement et en compétition qui fut récompensé par une multitude de médailles en UFOLEP. En finale régionale : 15 nageurs sélectionnés tous récompensés, au total 72 médailles : 39 en or , 20 en argent, 13 en bronze. Le club se classe à la 1<sup>re</sup> place au classement olympique et 1<sup>er</sup> au classement élite (classement tenant compte de la qualité des nageurs du

club) vainqueur du relais 4 nages avec record régional au passage. 11 nageurs sélectionnés aux Nationaux UFOLEP, à Meaux, les 6 et 7 juin 2014, Lisa Provost, Izahora Bensmili, Blanchet Romane, Clémence Gaillard, Fermier Maëva, Ouadi Kateline, Goulin Clément, Perrigaud Stanislas, Mijon Louis, Blanchet Guillaume, Declercq Théotim. Pour terminer, les nageurs sous les couleurs du collège Grand-Parc se sont qualifiés pour le championnat de France UNSS. Ils terminent 15<sup>e</sup> après avoir été champion d'Académie.



## FORCE ATHLÉTIQUE

### Championnat d'Europe

En développé-couché, il se déroulait à Haam, au Luxembourg, du 16 au 19 octobre. L'équipe de France obtient deux places sur le podium dans la catégorie Masters 2 avec Évelyne Herbin qui réalise 95 kg, Aline Leroy représentant le C.O.Vert-Saint-Denis/Cesson qui s'est classée 3<sup>e</sup> de cette compétition en réussissant une barre à 92,500 kg. Nous lui souhaitons de continuer dans cette voie en vue du prochain championnat du monde, en avril 2015, en Angleterre.

### Championnat départemental

Dimanche 16 novembre, au gymnase Alain-Bombard, se déroulait le championnat départemental de développé-couché sous l'égide de la F.F.-H.M.F.A.C. Seize clubs de la couronne parisienne étaient présents pour



un total de 80 participants. Les quatre compétiteurs du club ont obtenu de très bons résultats : Leroy Aline (master 2 ),1<sup>re</sup> avec une barre à 65 kg. Pujol Virginie (master 1) 1<sup>re</sup> avec une barre à 62,500 kg. Badouz Mohamed (master 3) 1<sup>er</sup> avec une barre à 132,500 kg et, sur la photo, Thierry Lesaux (master 1) 3<sup>e</sup> avec une barre à 105 kg.





Debout Jacques Meurgue et Christian Leroy, assis de gauche à droite, Isa Topaloglu, Jacques Heestermans, Jean-Marc Bruel et Jean-François Lechein.

## CLUB OMNISPORTS MUSCULATION

### Fin de la convention d'équipement de la salle de musculation

Le samedi 4 octobre, autour de la table, étaient réunis ; Jacques Heestermans, président du Syndicat intercommunal des sports, le vice-président, Isa Topaloglu, Jean-Marc Bruel, directeur du Syndicat intercommunal des sports, Jacques Meurgue président du C.O.Vsd / Cesson, Christian Leroy, président de la section Force Athlétique / Musculation Loisir et Jean-François Lechein secrétaire-adjoint de la section. Il s'agissait de clore les dix années de fonctionnement de la convention concernant une

rente annuelle d'environ 3 000 euros, pour le renouvellement du matériel de musculation. Ce contrat a permis le renouvellement de la quasi totalité des matériels pour un montant global qui avoisine les 50 000 €, accompagné d'un changement de salle (dix ans également) pour un espace approprié à l'installation de ce type de matériel, de la rénovation du gymnase Alain-Bombard avec la mise en conformité des vestiaires incluant un espace douche et la création d'un local de rangement du petit matériel.

### La Maison des sports ouvre ses portes

Située à proximité du lycée Sonia-De-launay, la nouvelle Maison intercommunale des sports accueillera les associations sportives de Cesson et Vert-Saint-Denis. Ce complexe deviendra également les locaux du Syndicat intercommunal des sports (SIS) et devrait ouvrir ses portes au cours du mois de janvier 2015, puis être inauguré vers le mois de mars. Il deviendra le siège des clubs des deux communes où ils pourront se rencontrer et se rassembler.



## TAEKWONDO

### Résultats du dernier Open

Sénart Taekwondo / Hapkido accueille, au sein du club un champion, Torann Maizeroi, membre de l'équipe de France. En effet les 3, 4 et 5 octobre a eu lieu, en Ukraine, un open comptant pour la sélection aux prochains jeux Olympiques de Rio, en 2016. Torann sort brillamment 1<sup>er</sup> de sa catégorie Seniors moins de 74 kg. Licencié au sein du club sénartais, ce nandéen caracole au niveau mondial. Il est à parier qu'il arborera fièrement sa médaille d'or lors d'un passage au club d'ici la fin de l'année. Il complète la moisson de l'équipe nationale lors cette rencontre, glanant au total 8 médailles dont 6 en or. Preuve que cette discipline est en pointe au sein de l'Hexagone. Sénart Taekwondo/Hapkido, premier club communautaire dans sa pratique, poursuit sa progression au sein de l'agglomération, espérant faire naître de nouvelles passions.



## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

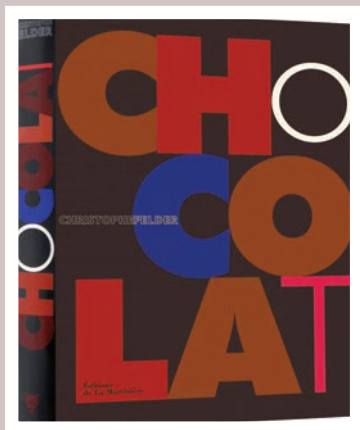
### Labellisation du Club

La Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire, première fédération non compétitive nationale, a attribué le Label Qualité club EPGV à l'AGV de Cesson/Vert-Saint-Denis en récompense de son bon fonctionnement en matière d'organisation, de participation et de démocratie dans les différentes disciplines de la vie associative. La pratique régulière d'une activité physique, même à intensité modérée, a des effets bénéfiques sur la santé, le maintien physique, l'activité cérébrale, le moral, le stress... C'est une séance collective, hommes et femmes, à partir de 16 ans, composée d'échauffements, de cardio (LIA, STEP, chorégraphies...), d'exercices de souplesse, de musculation, d'abdos (méthode Pilates) et de stretching (étirements, décontraction...). Un nouveau cours Gym équilibre et Gym mémoire seniors a été créé et mis en place en



2013 afin d'aider à garder son autonomie et à bien vieillir. Il s'adresse à des personnes ayant des difficultés à se déplacer, à se mouvoir, à garder l'équilibre... Une animatrice spécialisée encadre ce cours et un matériel approprié est fourni. Vous pouvez, encore, nous rejoindre dans les différents cours du lundi (la marche) au vendredi matin (hors cours Gym équilibre, Gym mémoire, car il est complet). Retrouvez les horaires et les lieux dans le *Guide des sports* ou en contactant Nicole Bertacchini (la présidente) au 01 60 63 00 75 ou Yvonne Lafitte (trésorière) au 01 64 41 71 85.

## Lire



### Chocolat

De Christophe Felder, éditions de La Martinière.

Avec le chocolat, la magie n'est jamais bien loin... Cette matière noble met les sens en éveil : le chocolat se caresse des yeux, se respire tel un parfum rare, et se savoure. Christophe Felder vous présente 200 recettes dédiées à ce produit, des pas à pas en image (une vingtaine) pour chaque chapitre, des recettes de base pour apprécier le chocolat sous toutes ses formes. Cette bible culinaire vous apprend non seulement à bien choisir, cuire et travailler le chocolat, mais aussi à exprimer sa saveur en tarte, crème, gâteaux, mignardises, boissons ... et à exhaler ses saveurs dans des associations classiques (menthe, citron, fruits rouges) ou exotiques (coriandre, pop corn, bergamote). Sous des noms qui laissent rêver (l'Exquis de Cyrano, les Bisous-bisous, l'Oléna...), qu'il s'agisse de créations inédites ou de classiques revisités, Christophe Felder vous livre ses secrets de pâtissier et pédagogue d'exception.

### Olivia, reine des princesses

De Ian Falconer édition Seuil (4-7 ans)

Olivia, toujours très précoce, traverse une crise d'identité... À l'âge où toutes les petites cochonnes ne se rêvent qu'en princesse, il n'en est pas question pour elle. Alors quand son gentil papa l'appelle "ma petite princesse", elle proteste énergiquement ! Pour commencer, il serait temps que les petites filles aient d'autres idées pour se déguiser que princesse, toujours princesse. Et Olivia, qui n'est jamais à court d'imagination, se charge de faire quelques suggestions... Avant de s'endormir, elle se projette dans l'avenir. Que pourrait-elle devenir si elle ne rêve pas de finir en princesse ? Comme toujours, elle a des idées bien arrêtées, qu'elle se donne toujours les moyens de mettre en pratique, aux risques et périls de son entourage... Mais qu'est-ce qui serait assez bien pour elle ?... Un album plein de fantaisie et d'humour tant pour l'enfant que pour l'adulte.



Ces livres sont disponibles à la bibliothèque (11, place Condorcet) - inscription et prêt gratuits.

Renseignements au 01 64 10 83 95 ou [bibliotheque@vert-saint-denis.fr](mailto:bibliotheque@vert-saint-denis.fr)

Catalogue en ligne : <http://bibliotheque.vert-saint-denis.fr>

## Jouer

### Medieval academy

Éditions : Blue Cocker.

Jeu pour : 2 à 5 joueurs.

À partir de 8 ans.

Durée d'une partie : 30 minutes.

Jeunes écuyers, bienvenue à Medieval Academy. Venez acquérir les qualités des glorieux chevaliers de notre roi Arthur le 42<sup>e</sup>. Pour cela, vous devrez : exceller aux joutes et tournois, accomplir des quêtes périlleuses, étudier tous les codex de notre bibliothèque, servir le roi, être le plus galant et le plus charitable. En tous cas, faites mieux que vos condisciples si vous voulez être adoubé chevalier !



### Le jeu du Loup et du Chaperon rouge

Éditions : Sweet November.

Jeu pour : 2 joueurs ou 2 équipes.

À partir de 6 ans.

Durée : 20 minutes.

Arrivée à l'orée du bois, le Chaperon rouge croise le Loup et accepte de faire la course avec lui jusqu'à la maison de sa grand-mère... Alors qu'elle s'arrête de temps en temps pour cueillir des fleurs, le Loup se précipite à grandes enjambées, en espérant ne pas croiser le chasseur. Qui sera le plus rapide ? Le Loup ou le Chaperon rouge ? Un jeu de mémoire, de hasard et de prise de risque, plein de suspens, inspiré du célèbre conte de Perrault.



Tous ces jeux peuvent être empruntés ou utilisés à la ludothèque (9, place Condorcet), inscription et prêt gratuits.

Renseignements au 01 60 63 65 76 ou [ludothèque@vert-saint-denis.fr](mailto:ludothèque@vert-saint-denis.fr)

## TRANSFERT DE L'ÉCOLE PASTEUR

*Une décision qui va nous coûter cher ... et pour longtemps.*

*Sans aucune consultation avec l'ensemble des élus, M. Bareille a décidé le transfert de l'école Pasteur sur la ZAC du Balory où sera réalisé un ensemble de 9 classes dont 4 provenant de l'école Pasteur existante.*

*Des repères ... Pour comprendre :*

*Au début des années 2000, le maire de Cesson et l'EPA (établissement public d'aménagement) proposent à Gérard Bernheim, alors maire de Vert-Saint-Denis, d'aménager de concert la Plaine du Moulin à Vent. Les plans sont proposés et comprennent 250 logements et un groupe scolaire intercommunal. A cette époque Gérard Bernheim ne veut pas entendre parler d'urbanisation sur le côté Vert-Saint-Denis. « il n'y aura pas de construction dans la Plaine du Moulin à Vent tant que le problème de la circulation et de l'eau ne sera pas résolu ». Visiblement cette préconisation qui reste d'actualité n'est pas partagée par son successeur. Lors de sa prise de fonction, Eric Bareille, qui n'en n'est pas à une contradiction près, annonce, l'urbanisation de la ZAC du Balory avec un projet de 300 logements ..... nous en sommes aujourd'hui à près de 500 ! Nous constatons donc que Vert-Saint-Denis est passé à côté d'un projet qui comprenait environ 250 logements et une réponse cohérente en termes d'équipement scolaire et ce, à une époque où l'immobilier était florissant et les dotations du SAN plus conséquentes (9 000 € par logement au lieu de 2 000 € actuellement).*

*Lors des premières propositions concrètes formulées par l'EPA, en octobre 2013, le 1er adjoint, l'adjoint à l'urbanisme et cinq autres élus manifesteront leur profond désaccord sur ce projet, ce qui les conduira à la rupture et à mener leur propre liste aux municipales de 2014. Conséquences :*

*Rappelons qu'une somme de 2,9 millions d'euros a déjà été consacrée à l'école Pasteur et que la participation de la commune pour le transfert des 4 classes de cette école est de 2,2 millions d'euros. Le coût total de cette opération sera de 5,1 millions d'euros.*

*A une période où l'on demande à nos concitoyens des efforts importants et où les dotations de l'état sont en forte baisse (1,5 milliards en 2014 et 15 milliards entre 2015 et 2017), les recettes communales vont diminuer et les dépenses de fonctionnement augmenter. Il faudra donc INEVITABLEMENT augmenter les impôts locaux. De plus, dans une étude demandée par le SAN sur le besoin de création de classes, celle-ci rappelle qu'il n'a pas été pris en compte pour la réalisation de ce groupe scolaire sur la ZAC du Balory, un paramètre pourtant essentiel en cette période de crise, le rythme de commercialisation et de livraison des logements. Cette délocalisation avec toutes ses conséquences, est-elle vraiment indispensable et souhaitable ? Nos élus devront tenir compte de cet enjeu économique.*

## Groupe municipal Ensemble pour Agir Autrement

---

## QUEL AVENIR POUR SENART ?

*Dernière des villes nouvelles créées en Ile-de-France, au début des années 70, et l'une des deux dernières en France, Sénart va bientôt rejoindre le droit commun et se transformer en Communauté d'Agglomération. Si ce changement de statut était attendu tôt ou tard ces dernières années, en revanche son intégration au sein d'une structure intercommunale supplémentaire n'était pas envisagée. Mais la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 risque de bouleverser les prévisions et, peut-être, à terme, la maîtrise de son avenir. En effet, cette loi prévoit le regroupement des intercommunalités à fiscalité propre dont le siège se situe dans les départements de la grande couronne de l'unité Urbaine de Paris, afin de constituer des entités d'au moins 200.000 habitants. Dans ce cadre, le Préfet de la Région Ile-de-France a présenté un projet à la Commission Régionale de Coopération Intercommunale -CRCI- le 28 août 2014, puis l'a adressé aux communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale -EPCI- concernés, pour avis, dans les 3 mois de sa réception. Le Président du SAN de Sénart a été destinataire le 8 septembre dernier d'un projet de création, début 2016, d'une agglomération rassemblant les EPCI de l'Arpajonnais, du Val d'Orge, d'Évry, de Centre-Essonnes, de Seine-Essonnes, de Sénart-en-Essonnes et de Sénart, ainsi que la Ville de Grigny. Il aurait été plus logique de regrouper Sénart avec l'Agglomération de Melun/Val-de-Seine dont les territoires se jouxtent, et pourraient avoir une réelle complémentarité. Cependant, cette dernière souhaite davantage coopérer avec la Communauté d'Agglomération de Fontainebleau. Il est vrai que cela aurait reconstitué la Ville Nouvelle de Melun-Sénart dont Melun et plusieurs communes environnantes avaient souhaité sortir dans les années 80, craignant les futures orientations de cette ville. La loi du 27 janvier 2014, et le projet d'EPCI dans lequel Sénart serait inséré génère plusieurs interrogations.*

*En effet :*

*Nous serions confrontés à un « millefeuille administratif particulièrement complexe en termes de fonctionnement, et dilapidateur des deniers publics : un EPCI rassemblant les deux EPCI de Sénart, l'un en Seine-et-Marne et l'autre en Essonne, 6 EPCI et une ville de l'Essonne et un seul EPCI de Seine-et-Marne, le nôtre.*

*Nous serions confrontés à l'alliance de territoires n'ayant pas d'histoire commune, hormis leur appartenance à l'Ile-de-France, et n'ayant pas les mêmes stratégies depuis plus de 40 ans.*

*Nos communes, ayant déjà perdu une grande partie de leurs compétences, se verraient noyées dans un plus vaste EPCI encore dont elles ne maîtriseraient plus rien. Tout ceci est-il raisonnable ? Au moment où ces lignes seront éditées, un débat se sera déroulé au Conseil Municipal le 24 novembre 2014. Nous verrons quelle suite sera donnée à ce projet.*

**Didier EUDE**

**Vert-Saint-Denis CAP 2020 Ensemble**



**Éric Bareille  
Maire de Vert-Saint-Denis  
et  
le conseil municipal**

**vous souhaitent de joyeuses fêtes  
de fin d'année**

**et  
vous donnent rendez-vous  
pour la cérémonie des vœux  
du Nouvel An**

**Vendredi 16 janvier 2015 à 19 heures  
au gymnase Alain-Bombard.**